

RAPPORT N° 01/7-32
au Conseil Municipal

OBJET

TRAITEMENT DE L'ENTREE EST DE LA COMMUNE
BILAN DE CLÔTURE MANDAT D'ETUDES

Un mandat d'études urbaines en date du 29 janvier 1998 a été confié à la SODIAC afin de procéder aux études urbaines établissant les principes généraux d'aménagement de l'Est de la Commune.

Les études ont été menées en 1998 et 1999. Le rapport final a été adressé à la Ville le 10 décembre 1999.

La SODIAC présente aujourd'hui le bilan de clôture de l'opération au 31 décembre 2000 qui fait apparaître un montant des dépenses réalisées au nom et pour le compte de la Collectivité de 322.869,16 F TTC.

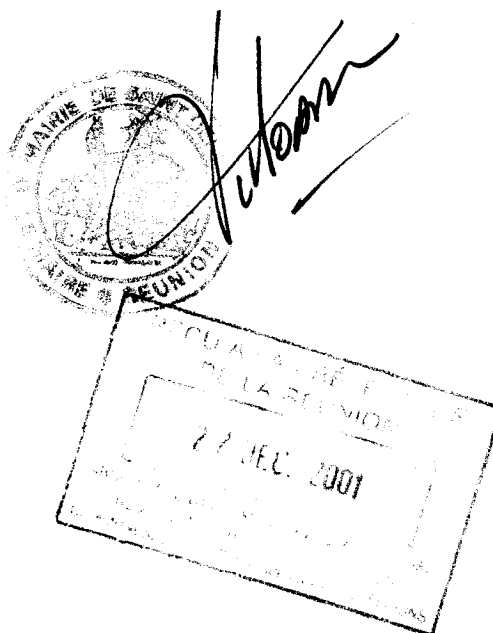
Les recettes sollicitées correspondant aux remboursements des dépenses par la Collectivité s'élevaient au 31 décembre 2000 à 321.314,71 F. Il reste donc à percevoir un solde de remboursement de 1.554,45 F TTC.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande en conséquence :

- d'approuver le bilan de clôture du mandat d'études pour le traitement de l'entrée Est de la Commune au 31 décembre 2000 pour un montant de 322.869.16 F TTC ;
- de donner quitus à la SODIAC de la mission qui lui a été confiée aux termes de ce mandat d'études.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 01/7-32
du Conseil Municipal
en séance du Lundi 17 décembre 2001

OBJET

**TRAITEMENT DE L'ENTREE EST DE LA COMMUNE
BILAN DE CLÔTURE MANDAT D'ETUDES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 01/7-32 du Maire ;

Vu le rapport du Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

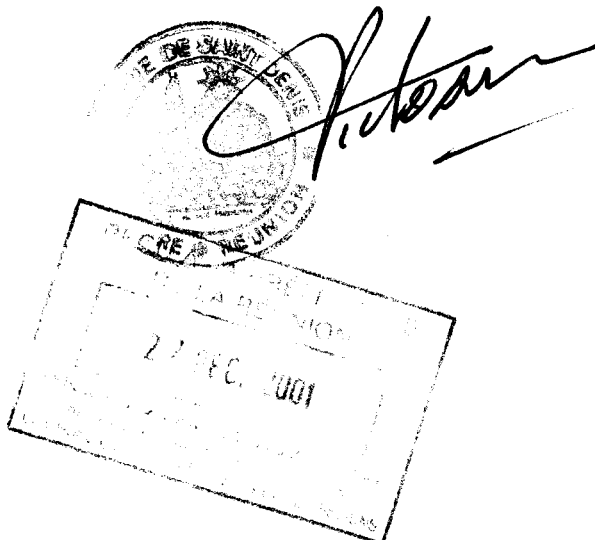
Approuve le bilan de clôture au 31 août 2001 du mandat d'études pour le traitement de l'entrée est qui fait apparaître un montant de dépenses réalisées de 322.869.16 F TTC.

ARTICLE 2

Donne quitus à la SODIAC des missions qui lui ont été confiées aux termes du mandat d'études pour le traitement de l'entrée Est de la Commune.

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis, le 24 DEC. 2001

**LE MAIRE
René-paul VICTORIA**

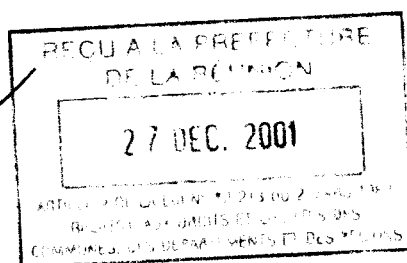


ENTREE EST DE SAINT-DENIS

ANNEXE AU RAPPORT N° 01/7.32 Vu par le Conseil Municipal
en séance du 17/12/2001.

MANDAT D'ETUDES POUR LE TRAITEMENT DE L'ENTREE EST

BILAN DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE 2000



28 novembre 2001

**SOCIETE DIONYSIENNE
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION**

50 Quai Ouest
BP 710
97474 SAINT-DENIS CEDEX

PRESENTATION DE L'OPERATION

PREAMBULE

L'objet du mandat d'études confié à la SODIAC était de faire procéder aux études établissant les principes généraux d'aménagement de l'Est de Saint-Denis, tant en ce qui concerne :

- la vocation et la définition des voies structurantes
- les vocations des différentes zones d'activités (hors Technopole)
- la définition des principes urbanistiques, architecturaux et paysagers à appliquer sur cette partie du territoire communal.

1) RAPPELS DES DONNEES CONTRACTUELLES ET ADMINISTRATIVES

Convention de mandat d'études

- délibération n°97/8-28 du Conseil Municipal du 19 décembre 1997, reçu en Préfecture le 30 décembre 1997.
- mandat d'études signé le 29 janvier 1998 et reçu en Préfecture le même jour.
- date de notification à la SODIAC : 29 janvier 1998

Avenant n°1 à la convention de mandat d'études

- objet : prolongation de la durée du mandat
- délibération n°99/3-33 du Conseil Municipal du 31 mai 1999 ; reçue en Préfecture le 31 mai 1999
- avenant signé le 11 juin 1999 et reçu en Préfecture le 15 juillet 1999
- date de notification à la SODIAC : 16 juillet 1999

Avenant n°2 à la convention de mandat d'études

- objet : adaptation du montant prévisionnel des études
- délibération n°99/6-38 du 15 octobre 1999, reçue en Préfecture le 25 octobre 1999
- avenant signé le 1^{er} décembre 1999 et reçu en Préfecture le 3 avril 2000
- date de notification à la SODIAC : 6 avril 2000

2) DEROULEMENT DE LA PHASE D'ETUDES

L'année 1998 a vu :

1 – le déroulement de la procédure de passation d'un marché négocié (Article 104-1-10 du Code des Marchés Publics) pour l'attribution des études d'aménagement

09 avril	publication de l'avis d'appel public à la concurrence
08 juin	report de la date de remise des offres à la demande de la Collectivité
05 août	relance de la consultation
07 septembre	ouverture des offres
14 septembre	choix du bureau d'études, à savoir le groupement composé du BETURE (mandataire), de PAYSAG'YLANG et de INGENIEURS et PAYSAGES.

2 - de septembre à novembre

Phase diagnostic avec réunion du Groupe de Travail (six réunions) constitué par la SODIAC à la demande de la Ville : Région, Département, CINOR, Commune de Sainte-Marie, DDE, DIREN.

3 – de novembre à décembre

Synthèse de la première étape de l'étude avec préfiguration des scénarios liés aux enjeux stratégiques identifiés par la Commune de Saint-Denis.

Rendu du dossier d'étape en date du 07 décembre 1998.

L'année 1999 a vu la poursuite des réflexions, notamment en terme d'options de parti d'aménagement proposées et de prescriptions urbaines, paysagères et architecturales.

Par ailleurs, et suite à une sollicitation de la Collectivité, l'Etat a accepté, compte tenu de l'enjeu urbain de ce site, de prendre en charge directement une quote-part financière importante du coût d'intervention du bureau d'études retenu (136.800 F HT).

La SODIAC s'est chargé des démarches administratives pour prendre en compte cette intervention financière de l'Etat qui se sont traduites par :

- une modification par avenant du marché du bureau d'études déduisant du coût de son intervention, le montant pris en charge par l'Etat.
- la régularisation par l'avenant n°2 de la convention de mandat pour tenir compte de la diminution des études.

Le rapport final de ces études urbaines pour le traitement de l'entrée Est de Saint-Denis a été remis à la SODIAC, en date du 22 novembre 1999 et adressé à la commune de Saint-Denis le 10 décembre 1999.

BILAN DE CLÔTURE

Le bilan de clôture de ce mandat s'établit comme suit :

DEPENSES REALISEES AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITE

	H.T.	TVA	TTC
Honoraires du bureau d'études	173 750,00	16 506,25	190 256,25
frais divers	13 174,44	1 251,57	14 426,01
frais financiers court terme	8 686,90	-	8 686,90
honoraires SODIAC	100 000,00	9 500,00	109 500,00
TOTAL DEPENSES HT	295 611,34	27 257,82	322 869,16

REMBOURSEMENT DES DEPENSES PAR LA COLLECTIVITE

Acomptes sollicités au 31 décembre 2000 : 321.314.71 F TTC
Remboursement des dépenses pour l'année 2001 : 1.554.45 F TTC

Total des remboursements par la Collectivité : 322.869.16 F TTC

PROPOSITIONS A LA COLLECTIVITE

Il est proposé à Monsieur le Maire de Saint-Denis de soumettre ce dossier au Conseil Municipal afin qu'il :

- approuve le bilan de clôture du mandat d'études urbaines pour le traitement de l'entrée est de Saint-Denis qui fait ressortir un montant des dépenses engagées au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Denis de 322.869,16 F TTC.
- donne quitus à la SODIAC des missions qui lui ont été confiées aux termes de la convention de mandat et de ses avenants visés ci-avant.

ANNEXES

Opération 120 ETUDE URBAIN ENTREE EST DE SAINT DENIS

Heure : 13:57
Date : 28/11/01

DEPENSES REALISEES AU 31/12/00

Date Ar	Mois	iméro Chro	N° auto	Nom Fournisseurs	Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
10/12/98	11 / 98		100203	BETURE CONSEIL	AC 01	114 350,00 F	10 863,25 F	125 213,25 F
22/12/98	12 / 98		100634	BETURE CONSEIL	AC 02	40 900,00 F	3 885,50 F	44 785,50 F
MARCHE N° 98047 L.01						155 250,00 F	14 748,75 F	169 998,75 F
08/12/98	11 / 98		100202	PAYSAG YLANG	AC 01	12 500,00 F	1 187,50 F	13 687,50 F
25/02/99	01 / 99	13038	101227	PAYSAG YLANG	AC 02	6 000,00 F	570,00 F	6 570,00 F
MARCHE N° 98047 L.02						18 500,00 F	1 757,50 F	20 257,50 F
LB 5100 ETUDE PREOPERATIONNELLE						173 750,00 F	16 506,25 F	190 256,25 F
PRD 1 ETUDE PREOPERATIONNELLE						173 750,00 F	16 506,25 F	190 256,25 F
15/04/98	04 / 98	10740	98650	JIR		1 722,72 F	163,66 F	1 886,38 F
29/04/98	04 / 98	10854	98714	LE QUOTIDIEN	FA PA/89499	1 793,76 F	170,40 F	1 964,16 F
24/04/98	04 / 98	10810	98691	MONITEUR ARCHITECTUR		4 666,50 F	443,32 F	5 109,82 F
17/11/98	11 / 98	12261	100144	OMICRONE		54,60 F	5,19 F	59,79 F
17/11/98	11 / 98	12259	100142	OMICRONE		27,30 F	2,59 F	29,89 F
07/12/98	12 / 98	12392	100524	OMICRONE		2 796,22 F	265,64 F	3 061,86 F
07/10/99	10 / 99	15215	104195	OMICRONE	FA 080588 / CDE	44,00 F	4,18 F	48,18 F
13/01/99	01 / 99	12692	100701	PROJECT		621,50 F	59,04 F	680,54 F
22/04/99	04 / 99	13547	101839	PROJECT		251,64 F	23,91 F	275,55 F
28/06/99	06 / 99	14182	103249	PROJECT	FA 9914659 / CDE	128,00 F	12,16 F	140,16 F
17/08/99	07 / 99	14709	103738	PROJECT	FA 9915046 / CDE	337,70 F	32,08 F	369,78 F
20/07/99	07 / 99	14378	103443	PROJECT	FA 9914734 DU 30	346,50 F	32,92 F	379,42 F
16/12/99	11 / 99	15914	104898	PROJECT	FA 9916096 / CDE	384,00 F	36,48 F	420,48 F
MARCHE N°						13 174,44 F	1 251,57 F	14 426,01 F
LB 5820 FRAIS DIVERS REMUNERABLES						13 174,44 F	1 251,57 F	14 426,01 F
PRD 10 AUTRES DEPENSES REMUNERABLES						13 174,44 F	1 251,57 F	14 426,01 F
31/12/99	12 / 99		104170	SODIAC	FRAIS FI AU 31/12	7 132,45 F	0,00 F	7 132,45 F
31/12/00	12 / 00		108226	SODIAC	FRAIS FI AU 31/12	1 554,45 F	0,00 F	1 554,45 F
MARCHE N°						8 686,90 F	0,00 F	8 686,90 F
LB 5861 FRAIS FINANCIERS CT						8 686,90 F	0,00 F	8 686,90 F
PRD 13 FRAIS FINANCIERS CT						8 686,90 F	0,00 F	8 686,90 F
01/12/98	12 / 98	F. HG 01/120/	100850	SODIAC		50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
02/12/99	12 / 99	02/120/132	104883	SODIAC	HG 02/120/132	50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
MARCHE N°						100 000,00 F	9 500,00 F	109 500,00 F
LB 5822 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIR						100 000,00 F	9 500,00 F	109 500,00 F
PRD 23 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIRES						100 000,00 F	9 500,00 F	109 500,00 F
TOTAL OPERATION						295 611,34 F	27 257,82 F	322 869,16 F

RECETTES CUMULEES REALISEES AU 31/12/2000

Date : 28/11/01

° au	Chror	Date	Date Règl	Nom Client	Libellés	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
98248	01/120/71	01/12/98	02/06/99	COMMUNE DE SAINT DENIS	HG 01/120/71	54 750,00 F	0,00 F	54 750,00 F
98402	01/120/00	17/02/99	07/12/99	COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 01/120/003	196 478,69 F	0,00 F	196 478,69 F
98649	02/120/12	01/12/99	14/06/00	COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 02/120/128	7 783,09 F	0,00 F	7 783,09 F
98652	02/120/13	02/12/99	14/06/00	COMMUNE DE SAINT DENIS	HG 02/120/132	54 750,00 F	0,00 F	54 750,00 F
98968	03/120/02	17/04/00	04/09/00	COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 03/120/027	7 552,93 F	0,00 F	7 552,93 F
LB 5801 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						321 314,71 F	0,00 F	321 314,71 F
PRD 60 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						321 314,71 F	0,00 F	321 314,71 F
TOTAL OPERATION						321 314,71 F	0,00 F	321 314,71